

Le rapport CVR présente une liste des vaches de votre troupeau selon l'âge et la race. Il introduit une méthode novatrice de comparaison des vaches canadiennes : le revenu du lait (\$) de la classe.

Le Classement des Vaches selon le Revenu (CVR) utilise la production cumulative (kg de lait, de gras et de protéine) calculée à la date anniversaire de chaque vache. La production est utilisée pour calculer le revenu du lait (\$) en fonction des prix moyens canadiens pour les composants du lait payés aux producteurs au cours de l'année. Les prix utilisés sont les mêmes que pour l'IPT (indice de performance du troupeau).

Le revenu du lait (\$) est exprimé sur deux échelles :

- i. La valeur du lait de la classe (habituellement plusieurs milliers de \$)
- ii. La valeur du lait par jour de vie : La valeur du lait de la classe/nombre de jours depuis la naissance (habituellement quelques \$)

LES CLASSES DE VACHES :

Un total de huit classes anniversaires ont été établies à 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 ans et 10 ans et plus pour chacune des races laitières canadiennes : AY, BS, CN, GU, HO, JE, MS. Il n'y a pas de distinction selon que les vaches performant en stabulation libre ou entravée, traite 2X, 3X ou en traite robotisée. Une prime de lait biologique est appliquée à la valeur du lait pour les vaches dans les troupeaux qui s'y qualifient.

LE RANG CENTILE :

Les vaches canadiennes se voient attribuer un rang centile en fonction de la valeur du lait produit (\$) à l'intérieur de la classe. Les meilleures vaches reçoivent un rang centile de 99%, les vaches intermédiaires, un rang centile 50 % et les plus faibles, un rang centile de 1%.

Pour être incluses dans le rapport, les vaches doivent :

- Être présentes au contrôle laitier dans le troupeau lors de la date anniversaire de l'année indiquée au rapport
- Disposer de données complètes de production et d'événements selon la base de données nationale Lactanet telles que les dates précises de vêlage et de tarissement et tous les cycles de parité (1er, 2ième, ect.).

Les vaches sont classées en ordre alphabétique de race (s'il y a plus d'une race dans le troupeau) et en ordre décroissant du Revenu du lait de la classe (\$).

La moyenne de la classe du troupeau est indiquée en bas de chaque classe.

Pour connaître les valeurs minimales de revenu du lait (\$) requises selon les rangs centiles 99, 90, 75 et 50 pour l'année 2022 pour chacune des races, un tableau est disponible à la page 3 du présent guide.

Pour plus d'information concernant le CVR, [veuillez cliquer ici](#), visitez la page www.lactanet.ca ou scannez le code QR ci-dessous.



Classement des vaches selon le revenu (CVR)

Sommaire 2022

NOM NUMERO DU TROUPEAU PAGE ANNÉE FINISSANT
1 de 5 31 déc 2022
SERVICE
Non supervisé

Identification de la vache				Production cumulative			Âge au premier vêlage	N° Lact.	Données cumulatives				\$ / Jour de vie	Revenu du lait de la classe (\$)	Rang centile national	Pro \$
N° id Visible / Nom	Id Perm. * / N° Enreg.	Race	Date de naissance	Lait (kg)	Gras (kg)	Prot. (kg)			JEL	JEL (%)	Jours taris	Vie prod. (%)				
<p>HO Moyenne de la classe (32) 12.43 18 152 69 839</p> <p>JE Moyenne de la classe (5) 11.67 17 056 88 1926</p>																

1. Identification de la vache

- Le No id visible ou le nom court de l'animal est inscrit selon la préférence du gérant de la ferme
- Le Id. Perm. * inscrit dans le rapport indique les 9 derniers chiffres compris dans le numéro.
- Pour une vache avec Id. Perm. : 124000 123456789, les 9 derniers chiffres apparaissent dans le rapport.

2. Production cumulative : la production cumulative de lait, gras et protéine à la date anniversaire.

3. Âge au premier vêlage : l'âge au premier vêlage est affiché au format année-mois (AA-MM).

4. No Lact. : le nombre de parité au cycle en cours à la date anniversaire.

5. Données cumulatives : paramètres de production de l'animal au jour de son anniversaire.

- JEL: Le nombre de jour en lait
- JEL (%) : le pourcentage de jour en lait sur le nombre de jours taris depuis le premier vêlage
- Jours taris : le nombre de jours de tarissement depuis le premier vêlage
- Vie productive (%) : le pourcentage de jours en lactation depuis la naissance de l'animal

6. \$ / jour de vie : la valeur du lait à la date anniversaire divisé par le nombre de jours depuis la naissance.

7. Revenu du lait de la classe (\$) : la production cumulée à la date anniversaire multipliée par le prix moyen national des composants de l'année.

8. Rang centile national : le classement national de l'animal selon sa race et son âge.

9. Pro \$: Un indice de sélection national qui évalue le potentiel génétique de l'animal à générer un profit (les revenus moins les dépenses) à l'âge de 6 ans. Le Pro\$ est inscrit à titre indicatif, car il n'est pas utilisé dans le calcul du CVR.

10. Moyenne de la classe : la moyenne du troupeau selon la race et la classe. Le chiffre entre parenthèses (X) indique le nombre d'animaux inclus.

Tableau de rang centile national année 2022

Le tableau montre les **valeurs minimales** (\$) requises du Revenu du lait de la classe (\$) pour qu'une vache atteigne le rang centile correspondant selon sa race pour l'année 2022.

Pour afficher les valeurs une classe doit comprendre un minimum de 100 vaches.

Centile (%)	3 ans (\$)	4 ans (\$)	5 ans (\$)	6 ans (\$)	7 ans (\$)	8 ans (\$)	9 ans (\$)	10 ans et + (\$)
HOLSTEIN								
99	12 994	24 818	37 178	48 803	60 927	72 933	85 548	111 277
90	10 298	20 452	30 644	40 893	50 726	60 284	69 367	84 513
75	9 067	18 426	27 721	37 117	46 025	54 658	62 894	74 750
50	7 741	16 190	24 587	32 978	40 937	48 850	55 954	65 870
JERSEY								
99	11 733	21 309	31 228	41 025	53 620	61 246	68 390	90 603
90	8 666	17 004	25 424	33 947	42 094	50 700	59 434	69 080
75	7 562	15 229	22 945	30 450	38 375	45 751	52 432	59 906
50	6 372	13 139	19 894	26 782	33 531	40 829	45 781	52 374
AYRSHIRE								
99	9 562	18 799	28 627	37 401	44 766	55 146	64 626	83 220
90	7 548	15 295	22 637	30 506	38 796	46 186	54 862	68 549
75	6 663	13 678	20 654	27 627	35 209	42 203	49 798	60 194
50	5 704	11 991	18 213	24 272	31 522	37 778	44 405	52 483
SUISSE BRUNE								
99	10 806	21 365	33 319	43 760	59 128	62 320		
90	8 383	16 788	26 170	33 632	42 392	52 245		
75	7 211	14 727	23 121	30 236	37 903	48 559		
50	6 054	12 695	19 630	27 293	33 156	42 462		
CANADIENNE								
99	8 680	21 542						
90	7 286	14 273						
75	5 979	11 823						
50	4 381	9 135						
GUERNESEY								
99	8 366	17 425						
90	6 924	13 942						
75	6 170	12 687						
50	5 041	10 343						
SHORTHORN LAITIER								
99	10 102	17 681						
90	6 764	14 625						
75	5 433	11 425						
50	4 269	9 173						